

Auxerre, le 02/06/2025

Direction

Le Président
de l'Agence technique départementale

Affaire suivie par : Yvan Telpic

Tél : 03 86 34 61 01

atd@yonne.fr

Réf. : 2025/06/031

à

Destinataires *in fine*

Objet : Accompagnement de l'Agence technique départementale (ATD) de l'Yonne sur la thématique eau potable

Pièce jointe : Organigramme

Mesdames et Messieurs les maires,
Mesdames et Messieurs les présidentes et présidents de syndicats intercommunaux d'alimentation en eau potable,

Je souhaite porter à votre connaissance l'assistance que l'Agence technique départementale de l'Yonne est susceptible de vous apporter dans l'exercice de vos compétences en matière de production, transport, stockage et distribution d'eau potable.

L'assistance à maîtrise d'ouvrage de l'ATD peut porter sur des études de diagnostic-schéma directeur, des travaux de réhabilitation de réseau, d'ouvrage de stockage, de station de pompage et/ou de traitement.

Dans ce cadre, je vous précise notamment que l'Agence de l'Eau Seine-Normandie conditionne le co-financement des travaux au respect de certaines exigences, à savoir :

- la saisie des données dans le Système d'information sur les services publics de l'eau et de l'assainissement (SISPEA) ;
- la formalisation d'une démarche de sobriété visant la réduction des prélèvements ;
- la formalisation d'une stratégie de préservation de l'ensemble de la ressource destinée à l'eau potable ;
- l'existence d'une déclaration d'utilité publique (DUP) pour tous les captages ;
- l'engagement d'une étude d'aire d'alimentation de captage (AAC) pour les captages prioritaires, les points de prélèvement sensibles et les captages concernés par les travaux liés à une pollution d'origine anthropique.

Il s'agit là d'outils permettant aux territoires de concevoir une politique de l'eau visant à renforcer leur résilience, dans un contexte où la rareté et la qualité de la ressource sont prégnantes.

L'Agence technique départementale est également en mesure de vous accompagner sur l'ensemble de ces thématiques stratégiques en mettant à votre disposition ses compétences d'ingénierie publique opérationnelle.

Je vous invite, en tant que de besoin, à prendre l'attache de M. Yvan TELPIC, directeur de l'ATD, ou de M. Hervé RATON, responsable du pôle eau potable, (cf. organigramme) afin d'étudier avec vous la manière dont nous serions susceptibles de vous accompagner.

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les maires, Mesdames et Messieurs les présidentes et présidents à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président
du Conseil d'administration
de l'Agence technique départementale

Jérôme DELAVault

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jérôme DELAVault', with a large, stylized flourish on the left side.

Destinataires :

- M. le maire de la commune d'Ancy-le-Franc ;
- Mme la maire de la commune d'Argentenay ;
- Mme la maire de la commune d'Arthonnay ;
- M. le maire de la commune d'Asquins ;
- Mme la maire de la commune d'Avallon ;
- M. Le maire de la commune de Baon ;
- Mme la maire de la commune de Blannay ;
- M. le maire de la commune de Brion ;
- Mme la maire de la commune de Bussy-le-Repos ;
- M. le maire de la commune de Cézy ;
- M. le maire de la commune de Champigny ;
- Mme la maire de la commune de Charmoy ;
- Mme la maire de la commune de Chaumont ;
- Mme la maire de la commune de Chaumot ;
- M. le maire de la commune de Chemilly-sur-Serein ;
- M. le maire de la commune de Cheny ;
- M. le maire de la commune de Chichery-la-Ville ;
- M. le maire de la commune de Cudot ;
- M. le maire de la commune de Domecy-sur-Cure ;
- M. le maire de la commune de Domecy-sur-le-Vault ;
- Mme la maire de la commune de Epineau-les-Voves ;
- M. le maire de la commune de Etaules ;
- M. le maire de la commune de Etivey ;
- Mme la maire de la commune de Festigny ;
- M. le maire de la commune de Foissy-les-Vézelay ;
- M. le maire de la commune de Fontenay-sous-Fouronnes ;
- M. le maire de la commune de Fouronnes ;
- M. le maire de la commune de Fresnes ;
- Mme la maire de la commune de Givry ;
- Mme la maire de la commune d'Island ;
- M. le maire de la commune de Joigny ;
- M. le maire de la commune de L'isle-sur-Serein ;
- Mme la maire de la commune de la Celle-Saint-Cyr ;
- M. le maire de La Chapelle-sur-Oreuse ;
- Mme la maire de la commune de Laroche-Saint-Cydroine ;
- M. le maire de la commune de Lavau ;
- M. le maire de la commune de Lézennes ;
- M. le maire de la commune de Lichères-sur-Yonne ;
- M. le maire de la commune de Looze ;
- M. le maire de la commune de Massangis ;
- M. le maire de la commune de Michery ;
- M. le maire de la commune de Migennes ;
- Mme la maire de la commune de Noyers-sur-Serein ;
- Mme la maire de la commune de Perceneige ;
- M. le maire de la commune de Piffonds ;
- Mme la maire de la commune de Poilly-sur-Serein ;
- Mme la maire de la commune de Pontaubert ;
- Mme la maire de la commune de Quincerot ;
- M. le maire de la commune Ravières ;
- M. le maire de la commune de Saint-Aubin-sur-Yonne ;
- Mme la maire de la commune de Saint-Brancher ;
- M. le maire de la commune de Saint-Fargeau ;
- Mme la maire de la commune de Saint-Martin-des-Champs ;
- M. le maire de la commune de Saint-Sauveur-en-Puisaye ;

- M. le maire de la commune de Sermizelles ;
- M. le maire de la commune de Tanlay ;
- M. le maire de la commune de Thorey ;
- Mme la maire de la commune de Trichey ;
- M. le maire de la commune de Valravillon ;
- M. le maire de la commune de Vault- de -Lugny ;
- M. le maire de la commune de Vézelay ;
- M. le maire de la commune de Villeblevin ;
- M. le maire de la commune de Villecien ;
- M. le maire de la commune de Villemanoche ;
- M. le maire de la commune de Villeuneuve-la-Guyard ;
- M. le maire de la commune de Villevallier ;
- M. le président du Syndicat Intercommunal pour l’Alimentation en Eau Potable d’Annay-la-Côte ;
- M. le président du Syndicat Intercommunal pour l’Alimentation en Eau Potable de Bassou-Bonnard ;
- M. le président du Syndicat Intercommunal pour l’Alimentation en Eau Potable de Bierry-les-Belles-Fontaines ;
- M. le président du Syndicat Intercommunal pour l’Alimentation en Eau Potable de Chantemerle ;
- Mme la présidente du Syndicat Intercommunal pour l’Alimentation en Eau Potable de Girolles-Tharot ;
- M. le président du Syndicat Intercommunal pour l’Alimentation en Eau Potable de Joux-Précyc-Voutenay ;
- M. le président du Syndicat Intercommunal d’adduction Eau Potable Les Sources ;
- M. le président du Syndicat Intercommunal pour l’Alimentation en Eau Potable de Saint-Hubert ;
- M. le président du Syndicat Intercommunal pour l’Alimentation en Eau Potable de Saint-Père-Tharoiseau ;
- Mme la présidente du Syndicat Intercommunal pour l’Alimentation en Eau Potable de Sainte-Christine ;
- M. le président du Syndicat Intercommunal pour l’Alimentation en Eau Potable de Thizy-Talcy-Blacy-Marmeaux ;
- M. le président du Syndicat Intercommunal pour l’Alimentation en Eau Potable de la région de Verlin ;
- M. le président du Syndicat Intercommunal pour l’Alimentation en Eau Potable de Villers-les-Hauts ;
- M. le président du Syndicat Intercommunal pour l’Alimentation en Eau Potable de Villiers-Vineux ;
- M. le président du Syndicat Intercommunal pour l’Alimentation en Eau Potable de Vireaux-Sambourg-Moulins ;
- M. le président du Syndicat Intercommunal pour l’Alimentation en Eau Potable et d’Assainissement de Chamvres-Paroy sur Tholon .